

## **Compte-rendu Assemblée générale de la FAUR 2023**

Le 3 Février 2024 la FAUR a tenu son assemblée générale à la salle des associations de Langrolay 22 François Malglaive préside la réunion.

### **Rapport moral 2022**

Le Président présente ses excuses pour le report de cette assemblée qui devait se tenir initialement le 25 Novembre 2023 mais reportée en raison de son hospitalisation en urgence.

L'organisation tardive de notre assemblée générale héritée de la période du COVID, prendra fin cette année par l'organisation d'une AG statuant des actions et comptes de l'année 2023 courant du premier semestre 2024.

#### **Les activités**

##### **La FAUR est membre de :**

- Le Conseil d'administration de CŒUR Emeraude elle assure le secrétariat
- La Commission locale de l'eau du Sage Rance Frémur baie de Beaussais
- Le Comité de Pilotage du SMPEPCE (eau potable)
- Le Comité de Pilotage Natura 2000 Rance
- Copil Natura 2000 Baie de Lancieux
- Copil Rance (plan expérimental et projet plan pérenne)

##### **La FAUR participe aux réunions et travaux de :**

- PNR : Parc naturel régional Rance Emeraude (CŒUR-Emeraude)
- De la commission du Littoral CERBM (Cotes d'Emeraude Rance Baie du Mont)
- Commission Estuaire Rance
- Commission nautique locale (Horaires d'éclusage au barrage)

La FAUR est agréée au titre de l'environnement pour l'Ille et Vilaine.

#### **Rôle de la FAUR**

La FAUR est à l'origine du contrat de Baie ce contrat avait 4 objectifs :

- La qualité de l'eau à l'époque les stations d'épuration ne répondaient pas à leurs objectifs
- La navigabilité
- La réduction de la sédimentation
- Le maintien de la qualité paysagère de la vallée

Le contrat pour sa mise en œuvre a nécessité la création de CŒUR, association paritaire qui a vu son statut et fonctionnement évoluer vers une gestion par les élus et fonctionnaires.

### **Situation et Evolution**

- **Commission Estuaire Rance** : Portée par le FAUR et Rance Environnement

Demeure un lieu de réflexion et de proposition grâce à la compétence et au dévouement d'Henri Thébaud et la participation des membres représentant les riverains et usagers. Ses travaux sont précieux pour les élus en charge de porter les intérêts de l'estuaire.

L'avancement des travaux de mise en place d'un plan pérenne pour traiter la sédimentation nécessite la vigilance de tous les acteurs et riverains.

- **Projet de PNR CŒUR E**

Le syndicat mixte est en place, une enquête publique est en cours, la région a validé le projet.

L'association CŒUR E doit être dissout en fin 2024 suite à la mise en place du PNR

### **Rapport financier 2022**

La FAUR a un résultat 2022 positif

Quitus est donné à l'unanimité aux rapports présentés

### **Projets 2023**

La FAUR maintiendra ses engagements dans les instances où elle est représentée.

Avec Rance Environnement elle sera vigilante sur la rédaction du plan pérenne

2024 Le devenir de CŒUR E et l'évolution des actions à envisager nécessitent que la FAUR définisse les contours de son activité pour la future AG en 2024

### **Le Président rappelle l'intérêt de la FAUR :**

La FAUR en raison de son implication dans de nombreuses instances, permet l'information et la défense des intérêts des associations qui la composent fortes de près de 2000 membres. L'indépendance de la FAUR vis-à-vis des instances locales et régionales est gage de crédibilité dans sa démarche.

La FAUR reste vigilante sur sa mission d'informer et de fédérer entre autres, sur les réponses aux enjeux environnementaux qui se présentent en valorisant les actions à la portée de tous.

Le Président a fait part de son souhait de passer la main lors de la prochaine AG

Le bureau suite à l'assemblée générale a été reconduit et se compose de :

Président d'Honneur Jacky Colas

Président François Malglaive

Secrétaire Philippe ROLLAND

Trésorier Jean René PRUAL

Membres J F Mordrel Michel AUSSANT Louis PENHOUE

Patrice LECOEUR Claudine GUICHARD Alain CABIOCH

Chargé de Mission Jacques MENGUY

La présentation documentée de l'évolution de la sédimentation en Rance et de ses différents aspects et conséquences clôture la réunion.

